

	PORT DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE COMITE LOCAL DES USAGERS PERMANENTS DU PORT DE PLAISANCE (CLUPPP)
	COMPTE RENDU DE LA REUNION 24/06/2019 (16h30-19h00)

Date rédaction	08/2019	Lieu	Bureau du port	Version	1.0
Rédacteur	M. Leteissier	Date réunion	24/06/2019		

Prénom et nom	Fonction ou entité	Participants	Destinataires
M. Olivier Lemaigen	Directeur société publique locale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Laurent Clergeau	Représentant conseil départemental	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Thierry Leteissier	Représentant conseil départemental	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Membres du CLUPPP 11 présents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

M. Leteissier donne lecture des 7 membres du CLUPPP excusés.

M. Lemaigen présente le compte de résultat 2018 de la SPL comparé à celui de l'année précédente, concernant le port de Saint Vaast-la-Hougue. La présentation du budget est annexée au présent compte rendu.

Il détaille les recettes générées des différents produits et souligne le résultat de l'exercice de 30 358 € dégagés à Saint-Vaast-la-Hougue.

M. Lemaigen présente les charges et détaille les travaux de dragage qui impactent les comptes de résultat, et informe que les travaux ont débuté en octobre 2018 ainsi que ceux du parking et de la potence.

Il souligne la baisse des salaires due au changement des équipes, les dotations aux amortissements et provisions sont en augmentation par rapport à l'année précédente suite aux travaux entrepris sur le changement des pontons terminés en 2018.

Un membre du CLUPPP demande des précisions sur l'impôt sur les bénéfices de 8 111 €.

M. Lemaigen répond qu'il s'agit de la part d'imposition qui concerne le résultat du port en 2018.

M. Lemaigen présente les travaux réalisés :

- la réfection de la cale près du bureau du port,
- les travaux de dragage avec une drague aspiratrice, et fait un point de la situation actuelle. Il informe qu'environ 16 000 m³ de sédiments ont été dragués et envoyés dans un bassin de décantation. Il s'est avéré que le chantier a subi de nombreux arrêts en raison de l'extraction d'une grande quantité de filets, pneus etc... qui ont été retirés du port.

Un membre du CLUPPP demande si des mesures ont été prises envers les professionnels de la pêche pour respecter l'environnement.

M. Lemaigen répond qu'une inspection le long des quais a été réalisée par des plongeurs, une présentation a été faite aux pêcheurs. Il informe qu'une inspection sera faite désormais chaque année par plongeur en cas de nécessité.

Un membre du CLUPPP demande si le volume extrait est conforme aux prévisions.

M. Lemaigen répond qu'il est en dessous.

M. Lemaigen présente les travaux de voirie réalisés, dont la prise en charge par le Département s'élève à 80 000 €, celle de la SPL s'élève à 5 800 €. Il invite les membres du CLUPPP à respecter les emplacements réservés aux pêcheurs. Il précise qu'un couloir est réservé aux

professionnels pour le stockage de leurs appareils le long des quais Vauban et Tourville, et de la création de places matérialisées le long du chantier naval.

M. Leteissier fait un point sur la réception des déchets, et précise que le plan sera réactualisé à partir de septembre 2019. Il informe de la manifestation de la Tatihougue.

Un membre du CLUPPP indique « *qu'il y a urgence de nettoyer les pontons B C D et tout particulièrement le ponton C qui accueille les visiteurs* ».

Un membre du CLUPPP demande « *le déplacement du cendrier devant la porte d'entrée* ».

M. Lemaigen répond que cela va être pris en compte.

Un membre du CLUPPP informe que certains ports participent au financement de la SNSM par le biais d'une cotisation annuelle de l'ordre de 20 € qui est perçue conjointement avec la redevance d'AOT et reversée par les ports à la SNSM.

M. Lemaigen répond que la SPL envoie à tous les usagers un bulletin d'adhésion à la SNSM avec la redevance.

M. Noël informe qu'il y a un retour de 20 à 30 %.

M. Poirot donne lecture de questions ou réflexions qui lui ont été transmises par les usagers :

Il souhaite notamment savoir ce qu'il en est de la réparation et le remplacement des bornes.

M. Lemaigen répond qu'il a fallu relancer l'entreprise plusieurs fois mais elles sont désormais réparées.

- « *L'AUPPSV a demandé au mois de Mars 2019, la mise en place d'un cahier de doléances. Où en sommes-nous ?* »

M. Lemaigen répond qu'un questionnaire de qualité est à la disposition des plaisanciers à la capitainerie.

- « *Il y a bien, à disposition des plaisanciers, une fiche de satisfaction mais elle concerne tout particulièrement les visiteurs. Y aura-t-il une enquête de satisfaction auprès des résidents ?* »

Un membre du CLUPPP propose qu'un questionnaire soit envoyé à tous les plaisanciers en même temps que la redevance.

M. Lemaigen informe que Saint-Vaast-la-Hougue a décroché le label Qualité plaisance.

- « *Quelles sont les dispositions prises pour l'accueil des visiteurs ?* »

M. Lemaigen répond que le choix a été fait de ne pas avoir de renfort saisonnier, il peut y avoir le recrutement de personnel mais cela ne règlera pas tous les problèmes, mais en prend bonne note.

- « *Les parkings de voiture avec remorque ne sont pas toujours disponibles le samedi (marché). Maintenant que l'accès est payant il faut pouvoir les avoir à disposition. Qu'en sera-t-il lors de la période estivale ?* »

M. Lemaigen répond que les usagers ont un macaron devant être affiché sur leur pare-brise. 15 emplacements de stationnement sont réservés ainsi que 3 nouveaux le long de la cale. La police municipale doit intervenir. Si les plaisanciers sont mal garés car ils n'ont pas de place ils ne seront pas verbalisés.

Un membre du CLUPPP propose la mise en place d'un panneau et demande que la police municipale verbalise le samedi.

- « *La mise à disposition du parking réservé aux plaisanciers pose la même question d'accès* ».

M. Poirot informe que le « grand public » vient se garer sur la « zone rouge ».

M. Lemaigen signale la présence du navire le Tatihou et le trafic engendré par celui-ci. La mise en place d'une barrière engendrerait d'autres problèmes.

- « *Certains ont remarqué la présence de plus en plus fréquente de camping-cars. Qu'est ce qui est autorisé par la SPL ?* »

M. Lemaigen répond qu'à partir du moment où ils ne « campent pas », ils sont autorisés au même titre qu'un véhicule léger.

M. Riby répond que cela n'occasionne pas beaucoup de gêne et trouve qu'il y en a moins qu'avant.

- A la demande de plaisanciers des derniers pontons du bassin, est-il possible d'avoir un panneau d'affichage près de la Marina pour avoir toutes les informations portuaires qui ne se trouvent qu'à la capitainerie ?

Un panneau d'affichage est déjà présent sur le bâtiment de la Marina, il conviendrait de définir les informations supplémentaires souhaitant être affichées. M. Lemaigen répond que les informations météo sont disponibles sur le site internet de la SPL pour chacun des ports.

- Que compte faire la SPL vis à vis de bateaux qui ne bougent plus de leur place et qui pour certains sont en très mauvais état ?

M. Lemaigen répond que si les propriétaires de ces navires sont à jour de leurs redevances, la SPL ne peut intervenir. Par contre pour ceux qui ne les paient pas, les navires sont mis à sec.

M. Leteissier explique qu'il existe plusieurs possibilités : une déchéance de propriété ou une « saisie vente ».

M. Poirot demande des précisions sur le comptoir touristique et culturel et des conséquences sur les infrastructures.

M. Lemaigen informe que le Département, la Communauté d'agglomération Le Cotentin et la commune de Saint-Vaast-la-Hougue s'orientent vers une co-maitrise d'ouvrage pour la réalisation de l'école de voile.

- Qu'en est-il de la gestion des espaces verts (hors pelouse) ?

M. Lemaigen informe que cela a été signalé à la commune et souligne que les services de la ville ne refacturent pas au port, la question va être relayée à monsieur le maire de Saint-Vaast-la-Hougue.

- Quelles sont les dates des Traversées de Tatihou ?

M. Lemaigen informe que les traversées auront lieu du 23 août 2019 au 1^{er} septembre 2019.

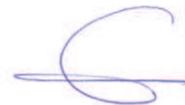
- Nous avons demandé, lors du CLUPP de 2017, à recevoir communication du cadre légal où s'exerce la mutualisation des recettes des ports de plaisance de la Manche. Sans réponse de votre part, nous avons fait la recherche d'un texte de loi, sans résultat. Par contre, nous avons pris connaissance de l'article 432-10 du Code Pénal, qui proscrit formellement une telle pratique.

M. Lemaigen précise que la mutualisation est systématiquement refacturée et donne l'exemple des personnels portuaires. Un numéro de Siret est attribué à chaque établissement, il n'y a aucune raison de penser que le schéma actuel n'est pas légal, c'est une délégation de service public et pas une régie municipale. Un cabinet comptable et un commissaire aux comptes vérifient la comptabilité de la SPL.

Un membre du CLUPPP demande l'article du code des ports qui régit cette question.

M. Lemaigen indique que chaque entité a son propre compte d'exploitation, sur chaque concession. Une réunion sera prévue avec un comptable et les membres du CLUPPP.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur de la mer et des ports



Olivier Lemaigen

ANNEXES AU COMPTE RENDU DU CLUPPP DU 24 JUIN 2019

Annexe 1 : Compte rendu du budget 2018 du port de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des volumes du plan de réception et traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires.

Types		Catégories		2017		2018	
Déchets d'exploitation			Quantités et montants		Quantités et montants		
Déchets ménagers et assimilés	Déchets de cuisine	99 t		-			
	Déchets de tissus animaux (pêche)						
Verres	Verres ordinaires	7,2 t		-			
Fûts et emballages	Cartons d'emballage	3 t	14 180 € (intégrés à la taxe foncière)	-	14 425 € (intégrés à la taxe foncière)		
	Emballages plastiques						
	Cagettes en polystyrène						
	Papiers d'emballage						
Métaux (hors fûts et contenants)	Dragues	17,12 t	1146,20 € (recette)	7,28 t	1492,10 € (recette)		
	Chaînes						
	Câbles						
Plastiques (hors emballage)	Films en plastique	4,95 t	0 €	18,06 t	1408,68 € TTC		
	Filets de pêche						
	Bacs "halle à marée"						
Pneus	Pneus usagés	0 t	0 € TTC	0 t	0 € TTC		
Palettes et cagettes en bois	Palettes en bois	0 m ³	gratuit	0 m ³	gratuit		
Déchets souillés par des substances dangereuses	Ustensiles souillés par un produit dangereux	367 kg	1284,75 €TTC	729 kg	1985,42 € TTC		
	Chiffons en tissus souillés par des produits dangereux						
	Filtres à huile vides						
	Filtres gasoil essence						
	Pinceaux						
	Bois de coque de navire						
Emballages et déchets d'emballages de substances dangereuses	Bidon d'huiles vides	507 kg		634 kg			
	Contenants de peinture						
	Contenants de produits nettoyants						
	Contenants de produits dégraissants						
	Contenants de produits lubrification						
Piles et accumulateurs	Piles usagées	0 kg	gratuit	30 kg	gratuit		
	Batteries	0 kg	gratuit	0 kg	gratuit		
Huiles et combustibles liquides usagés	Huile de vidange	12 100 L	1402,80 € TTC	10 000 L	1 002 € TTC		
	Déchets hydrocarbures (curage cuve gasoil/essence)	0 t	0 € TTC	0 t	0€ TTC		

**ETATS
DE GESTION**

SA SPL D'EXPL.PORT.MANCHE (ST-VAAST LA H.)
PORT DE SAINT-VAAST LA HOUGUE
1 PL AUGUSTE CONTAMINE

50550 SAINT-VAAST LA HOUGUE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL EXPERTISE
863 AVE. DE L'EUROPE
BP 315
50403 GRANVILLE
02.33.91.16.40

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	CA	au 31/12/2017	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	1 055 757	54,07	970 034	52,83	85 723	8,84
Production vendue	896 940	45,93	866 005	47,17	30 935	3,57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	50 616	2,59	81 842	4,46	-31 226	-38,15
Total	2 003 312	102,59	1 917 881	104,46	85 431	4,45
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises	939 897	48,13	838 269	45,66	101 628	12,12
Variations stock (marchandises)	-13 312	-0,68	-5 864	-0,32	-7 448	-127,01
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	422 828	21,65	299 246	16,30	123 582	41,30
Total	1 349 413	69,11	1 131 651	61,64	217 762	19,24
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	92 034	4,71	97 755	5,32	-5 721	-5,85
Salaires et traitements	143 942	7,37	269 232	14,66	-125 289	-46,54
Charges sociales	50 496	2,59	104 936	5,72	-54 440	-51,88
Dotations amortissements et prov.	261 162	13,37	244 537	13,32	16 625	6,80
Autres charges	35 662	1,83	38 159	2,08	-2 497	-6,54
Total	583 297	29,87	754 619	41,10	-171 322	-22,70
Résultat d'exploitation	70 603	3,62	31 611	1,72	38 992	123,35
Produits financiers	1 951	0,10	2 551	0,14	-600	-23,52
Charges financières	35 582	1,82	23 674	1,29	11 909	50,30
Résultat financier	-33 632	-1,72	-21 123	-1,15	-12 509	-59,22
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	36 971	1,89	10 488	0,57	26 483	252,50
Produits exceptionnels	1 498	0,08	2 390	0,13	-892	-37,33
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	1 498	0,08	2 390	0,13	-892	-37,33
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	8 111	0,42	716	0,04	7 395	#####
Résultat de l'exercice	30 358	1,55	12 163	0,66	18 195	149,60

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	CA	au 31/12/2017	CA	en euros	%
PRODUITS						
707401 VENTE CARBURANT PECHE SVT	975 063	49,93	890 708	48,51	84 355	9,47
707601 VENTE CARBURANT PLAISANCE SVT	80 694	4,13	79 326	4,32	1 368	1,72
Ventes de marchandises	1 055 757	54,07	970 034	52,83	85 723	8,84
706611 LOCATION LD SVT	665 624	34,09	648 515	35,32	17 109	2,64
706621 LOCATION CD SVT	111 267	5,70	113 577	6,19	-2 311	-2,03
706631 JETONS DOUCHE SVT	4 548	0,23	3 322	0,18	1 227	36,93
706641 REDEVANCE OCCUPATION SVT	69 423	3,56	56 461	3,08	12 961	22,96
706651 REDEV.STATIONNT PORT SVT	12 751	0,65	12 824	0,70	-73	-0,57
706661 REDEV.PASSAGERS TATIHO SVT	14 723	0,75	13 579	0,74	1 144	8,42
706671 ABONNEMENTS CALES SVT	3 973	0,20			3 973	#####
706721 TAXE OUTILLAGE PECHE SVT	3 010	0,15	2 867	0,16	143	4,98
706741 RECETTES REGATES SVT	2 795	0,14	3 258	0,18	-463	-14,20
706751 LOCATION VELOS SVT	1 881	0,10			1 881	#####
706881 RECETTES DIVERSES SVT	3 080	0,16	6 370	0,35	-3 291	-51,66
708501 FRAIS FACTURES SVT	3 865	0,20	5 232	0,28	-1 367	-26,12
Production vendue	896 940	45,93	866 005	47,17	30 935	3,57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
781501 REP/PROV.EXPLOITA° SVT	17 887	0,92	37 663	2,05	-19 776	-52,51
781741 REP/DEPR.CLIENTS SVT	85	0,00	19 138	1,04	-19 053	-99,55
791001 TRANSFERT CHARGES EXPL.SVT	32 642	1,67	25 040	1,36	7 601	30,36
758001 PRODUITS GESTION DIVERS SVT	2	0,00	1	0,00	1	144,44
Autres produits	50 616	2,59	81 842	4,46	-31 226	-38,15
Total	2 003 312	102,59	1 917 881	104,46	85 431	4,45
CONSOMMATIONS						
607401 CARBURANT PECHE SVT	864 609	44,28	762 921	41,55	101 688	13,33
607601 CARBURANT PLAISANCE SVT	75 288	3,86	75 348	4,10	-61	-0,08
Achats de marchandises	939 897	48,13	838 269	45,66	101 628	12,12
603701 VAR.STOCK CARBURANTS SVT	-13 312	-0,68	-5 864	-0,32	-7 448	-127,01
Variations stock (marchandises)	-13 312	-0,68	-5 864	-0,32	-7 448	-127,01
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	CA	au 31/12/2017	CA	en euros	%
604101 ESCALES OFFERTES SVT	2 487	0,13	2 828	0,15	-341	-12,05
606111 ELECTRICITE SVT	39 360	2,02	36 360	1,98	3 000	8,25
606131 EAU SVT	17 325	0,89	25 745	1,40	-8 421	-32,71
606151 CARBURANTS CAPIT. SVT	572	0,03	1 051	0,06	-479	-45,54
606301 PETIT MAT.& EQUIPT SVT	16 458	0,84	11 226	0,61	5 231	46,60
606401 FOURN.ADMINISTRATIVES SVT	1 504	0,08	1 704	0,09	-199	-11,71
611001 TRAITEMENT DECHETS SVT	3 756	0,19	6 500	0,35	-2 744	-42,22
613501 LOC.MOBILIERES&MAT. SVT	3 565	0,18	3 827	0,21	-262	-6,84
613531 LOC.COPIEURS SVT	2 248	0,12	2 854	0,16	-606	-21,22
613541 LOC.TELEPHONIE SVT	836	0,04	1 102	0,06	-266	-24,14
613801 LOC.MAT.A LOUER SVT	1 048	0,05			1 048	#####
615201 ENTR.IMM.&FONCIER SVT	140 584	7,20	73 365	4,00	67 219	91,62
615501 ENTR.MOB.&MATERIEL SVT	25 668	1,31	31 612	1,72	-5 943	-18,80
615521 ENTR.VEHICULES SVT	433	0,02	371	0,02	61	16,57
615601 MAINTENANCE SVT	19 608	1,00	21 091	1,15	-1 483	-7,03
616100 ASSURANCES	420	0,02	156	0,01	264	169,24
616101 ASSURANCES SVT	15 865	0,81	16 037	0,87	-172	-1,07
617101 ETUDES ENVIRONNNT SVT	11 525	0,59	10 385	0,57	1 141	10,98
618101 DOC.& ABONN. SVT	350	0,02	497	0,03	-147	-29,55
621401 PERSONNEL MAD SVT	64 684	3,31			64 684	#####
622610 HON.EXPERTISE COMPTABLE	10 166	0,52	10 023	0,55	144	1,43
622620 HON.COMMISS.COMPTES	2 249	0,12	5 024	0,27	-2 775	-55,24
622630 HON.JURIDIQUES			1 724	0,09	-1 724	-100,00
622631 HON.JURISTE SVT	2 000	0,10	700	0,04	1 300	185,71
622700 FRAIS ACTES &CONTX	29	0,00	73	0,00	-44	-60,54
622701 FRAIS ACTES &CONTX SVT			309	0,02	-309	-100,00
623101 PUBLICITE SVT	5 119	0,26	5 547	0,30	-428	-7,72
623301 SALONS PROFESS.SVT	180	0,01	596	0,03	-416	-69,78
623401 CADEAUX CLIENTS SVT	200	0,01	392	0,02	-192	-49,02
624101 FRAIS PORT S/ACHATS SVT	110	0,01			110	#####
625101 FRAIS DEPLACEMENTS SVT	10 146	0,52	5 264	0,29	4 882	92,73
625701 FRAIS RECEPTION SVT	6 398	0,33	6 549	0,36	-150	-2,29
626101 AFFRANCHISSEMENTS SVT	2 848	0,15	3 660	0,20	-813	-22,20
626201 TELEPHONE/FAX/INTERNET SVT	4 080	0,21	4 126	0,22	-46	-1,12
627200 FRAIS BANCAIRES	9	0,00			9	#####
627201 FRAIS BANCAIRES SVT	1 200	0,06	1 371	0,07	-170	-12,43
627821 COMM.S/CARTES BANC. SVT	790	0,04	822	0,04	-32	-3,88
628101 COTISATIONS SVT	8 759	0,45	6 117	0,33	2 642	43,20
628501 FRAIS DE GESTION DOUANE SVT	247	0,01	238	0,01	9	3,78
Autres achats & charges externes	422 828	21,65	299 246	16,30	123 582	41,30
Total	1 349 413	69,11	1 131 651	61,64	217 762	19,24
CHARGES						
631201 TAXE APPRENTISSAGE SVT	1 077	0,06	1 952	0,11	-875	-44,83

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	CA	au 31/12/2017	CA	en euros	%
633301 TAXE FPC SVT	906	0,05	2 287	0,12	-1 381	-60,38
635110 TAXE CFE/CVAE	157	0,01	222	0,01	-65	-29,15
635111 TAXE CFE/CVAE SVT	13 264	0,68	19 557	1,07	-6 293	-32,18
635121 TAXE FONCIERE SVT	72 626	3,72	69 737	3,80	2 889	4,14
635131 IMPOTS LOCAUX SVT	4 004	0,21	4 000	0,22	4	0,09
Impôts, taxes et versements ass.	92 034	4,71	97 755	5,32	-5 721	-5,85
641101 REMUNERATIONS BRUTES SVT	144 557	7,40	285 832	15,57	-141 275	-49,43
641201 CONGES PAYES PROVIS. SVT	-615	-0,03	-16 600	-0,90	15 985	96,30
Salaires et traitements	143 942	7,37	269 232	14,66	-125 289	-46,54
645101 COTISATIONS URSSAF SVT	41 224	2,11	72 180	3,93	-30 956	-42,89
645301 COTISATIONS RETRAITE SVT	8 579	0,44	25 237	1,37	-16 658	-66,01
645401 COTISATIONS CHOMAGE SVT	5 987	0,31	11 978	0,65	-5 992	-50,02
645501 COTIS.PREVOYANCE STV	3 842	0,20	12 033	0,66	-8 191	-68,07
645821 CH.SOC.S/CP PROV. SVT	-1 373	-0,07	-7 273	-0,40	5 900	81,12
645901 CICE SVT	-9 502	-0,49	-10 321	-0,56	819	7,94
647501 MEDECINE TRAVAIL SVT	580	0,03	891	0,05	-311	-34,91
648101 FRAIS FORMATION SVT	924	0,05			924	#####
648501 AUTRES FRAIS-PERSONNEL SVT	235	0,01	210	0,01	25	12,00
Charges sociales	50 496	2,59	104 936	5,72	-54 440	-51,88
681110 DOT.AMORT.IMMOB.INCORP.	30	0,00	1 404	0,08	-1 374	-97,85
681111 DOT.AMORT.IMM.INCORP. SVT	483	0,02	1 467	0,08	-984	-67,09
681121 DOT.AMORT.IMM.CORP. SVT	148 572	7,61	113 091	6,16	35 481	31,37
681741 DOT.DEPR.CLIENTS SVT	12 077	0,62	28 575	1,56	-16 498	-57,74
681501 DOT.PROV.EXPLOITA° SVT	100 000	5,12	100 000	5,45		
Dotations amortissements et prov.	261 162	13,37	244 537	13,32	16 625	6,80
651101 REDEVANCE DSP CD50 SVT	35 545	1,82	35 228	1,92	317	0,90
658001 CHARGES GESTION DIVERSES SVT	117	0,01	2 931	0,16	-2 814	-96,00
Autres charges	35 662	1,83	38 159	2,08	-2 497	-6,54
Total	583 297	29,87	754 619	41,10	-171 322	-22,70
Résultat d'exploitation	70 603	3,62	31 611	1,72	38 992	123,35
768000 INTERETS FINANCIERS	297	0,02	356	0,02	-59	-16,61
768001 INTERETS FINANCIERS SVT	1 654	0,08	2 195	0,12	-541	-24,64
Produits financiers	1 951	0,10	2 551	0,14	-600	-23,52
661101 INTERETS S/PRETS SVT	35 582	1,82	23 674	1,29	11 909	50,30
Charges financières	35 582	1,82	23 674	1,29	11 909	50,30
Résultat financier	-33 632	-1,72	-21 123	-1,15	-12 509	-59,22
Quote-part des opérat. en commun						

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	CA	au 31/12/2017	CA	en euros	%
Résultat courant	36 971	1,89	10 488	0,57	26 483	252,50
775201 PRIX CESSION IMMOB.CORP.SVT	1	0,00	1 229	0,07	-1 228	-99,93
777001 QUOTES-PARTS SUBV.INV. SVT	1 497	0,08	1 161	0,06	336	28,95
Produits exceptionnels	1 498	0,08	2 390	0,13	-892	-37,33
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	1 498	0,08	2 390	0,13	-892	-37,33
Participation des salariés						
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES			716	0,04	-716	-100,00
695001 IMPOT SUR LE SOCIETES SVT	8 111	0,42			8 111	#####
Impôt sur les bénéfices	8 111	0,42	716	0,04	7 395	#####
Résultat de l'exercice	30 358	1,55	12 163	0,66	18 195	149,60